

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02025

Numéro SIREN : 829 718 444

Nom ou dénomination : A2S CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt A2022/017090

A2S CONCEPT

Société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 euros
Siège social : 9 chemin de la Place
Appartement 25
31 750 ESCALQUENS
RCS TOULOUSE 829 718 444

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE DU 01/06/2022

Les associés de la SAS A2S CONCEPT, au capital de 12 000 €, divisé en 1200 actions de 10€ chacune, se sont réunis au siège social, le 01/06/2022 à 17 heures, en assemblée générale extraordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.
L'ensemble des associés sont présents.

L'assemblée est présidée par M.FOUILLOUD Stéphane, président associé.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer.
Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis par la loi ont été envoyé aux associés au moins quinze jours avant la tenue de l'assemblée. Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'une nouvelle Présidente, en remplacement de M.FOUILLOUD
- Démission du Directeur Général et du Directeur Général Délégué
- Pouvoirs à donner

Le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution :

La collectivité des associés prennent acte de la démission de M.FOUILLOUD Stéphane de ses fonctions de Président à compter du 01/06/2022. Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

La collectivité des associés décide de nommer Mme PATY Muriel, née le 20/04/1971, demeurant au 9 Chemin de la Place, Appartement 25, 31750 ESCALQUENS en qualité de Présidente à compter du 01/06/2022 pour une durée indéterminée, en remplacement de M.FOUILLOUD Stéphane.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SF

DD SB

Deuxième résolution :

La collectivité des associés prennent acte de la démission de M.SUBERVILLE Stéphane et de M.DELMAS Dominique de leurs fonctions respectives de Directeur Général et de Directeur Général Délégué à compter du 01/06/2022. Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

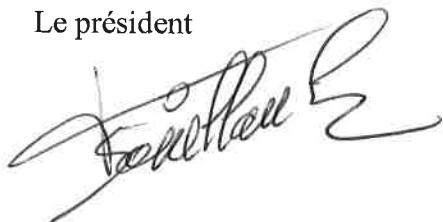
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la présidence et visé par tous les associés présents à l'assemblée.

Signatures

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Suberville', written in a cursive style.

Les associés

Two handwritten signatures in black ink. The first is a cursive signature on the left, and the second is a more stylized signature on the right, followed by a horizontal line.